

**MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY**

**AVIS PUBLIC**

AVIS est par la présente donné par la directrice générale adjointe et du Service du greffe que les règlements mentionnés ci-dessous ont été adoptés par le conseil municipal le 20<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021 :

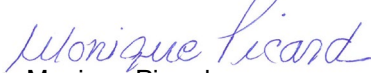
- Règlement 618-2021 - Plan d'urbanisme et ses annexes (cartes)
- Règlement 619-2021 - Règlement de zonage et ses annexes
- Règlement 620-2021 - Règlement de lotissement
- Règlement 621-2021 - Règlement de construction
- Règlement 622-2021 - Règlement administratif
- Règlement 623-2021 - Règlement établissant certaines dispositions relatives à l'émission des permis de construction
- Règlement 625-2021 - Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Chertsey (PIIA)
- Règlement 626-2021 - Règlement sur les dispositions relatives à un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- Règlement 627-2021 - Règlement sur les usages conditionnels

QUE ces règlements ont reçu l'approbation de la municipalité régionale de comté de Matawinie le 5<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022;

QUE les intéressés pourront consulter lesdits règlements au bureau de la Municipalité et sur le site Internet;

QUE ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À CHERTSEY ce 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2022.



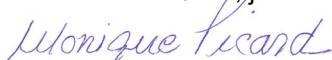
Monique Picard  
Directrice générale adjointe et du Service du greffe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe et du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022 entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022.



Monique Picard  
Directrice générale adjointe et du Service du greffe